

# REPÈRES HAUTS-DE-FRANCE



# AGRICULTURE # RURALITÉS

N°14 | SEPTEMBRE 2019

## LES HAUTS-DE-FRANCE, UN ESPACE AGRICOLE MAJEUR

Avec 2 179,8 milliers d'hectares de surface agricole utilisée (SAU), la région Hauts-de-France représente 8% de la surface agricole française.

La richesse agronomique exceptionnelle des terres cultivables de la région, combinée à des conditions climatiques tempérées et favorables aux cultures et à l'herbe, constituent le socle d'une économie agricole et agro-alimentaire puissante et variée.

Région leader dans de nombreuses productions agricoles et halieutiques, les Hauts-de-France sont la quatrième économie agricole et agroalimentaire derrière les régions Nouvelle Aquitaine, Grand-Est et Bretagne.

Malgré une baisse du nombre des exploitations et des emplois, l'agriculture maintient un rôle important dans l'économie des territoires ruraux. La diversification des exploitations agricoles contribue en particulier au développement de ces territoires.



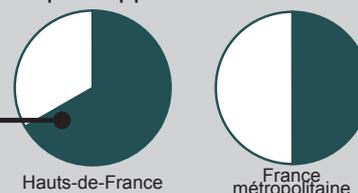
**2,1 millions d'hectares**  
de surface agricole utilisée (SAU)

**8 %** de la surface  
agricole  
française

**26 100**  
exploitations agricoles

**1,8 %**  
en agriculture  
biologique

La superficie de la SAU  
par rapport au territoire



Les productions agricoles  
représentent  
**6 Mrd €**  
de chiffre d'affaires



L'industrie agroalimentaire  
**23 Mrd €**  
de chiffre d'affaires



Région européenne  
pour la valeur totale de sa  
production agricole  
**19<sup>e</sup>**



Les Hauts-de-France occupent  
les **5** premières places  
pour **40** productions agricoles



**206 000**  
ACTIFS

**10 %**  
des actifs régionaux



**36 établissements**  
d'agroalimentaire  
de plus de 250 salariés



**1 exploitation sur 10**  
exerce une activité para-agricole

**3<sup>e</sup>**  
région exportatrice

**8,057 Mrd**  
d'exportations



**16 %** des exploitations  
vendent en circuits courts



**431 000 km** de forêt

**13 %** de la surface régionale

**3 %** de la surface boisée française

## Carte 1 : Occupation du sol



Avec 2,18 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU), la région Hauts-de-France représente 8% de la surface agricole française. La superficie agricole utilisée couvre deux tiers du territoire régional, contre la moitié du territoire métropolitain. La région se caractérise par l'importance de ses terres arables qui occupent 58% de son territoire contre un tiers à l'échelle nationale, cette part étant la plus élevée de toutes les régions françaises. En contrepartie, la région dispose de peu d'espaces enherbés ou boisés. Les surfaces toujours en herbe ne couvrent que 10% de la surface régionale contre 17% de celle de la France.

La valeur des productions agricoles représente en moyenne 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 25 % sont issus des productions animales (pour moitié lait et pour moitié viandes). Le blé, la betterave à sucre, les légumes frais, les pommes de terre et le lait demeurent les points forts de l'agriculture régionale. Si le grand public retient aisément que l'agriculture des Hauts-

de-France est tournée vers les productions végétales, 42% des exploitations déclaraient encore en 2016 détenir un atelier d'élevage. Les principaux cheptels concernent les vaches laitières, les bovins viande, les porcs, les poulets de chair et les poules pondeuses.

L'industrie agroalimentaire régionale est forte, bien ancrée et très diversifiée, avec la présence de grands groupes comme Bonduelle, Tereos, Roquette, Mc Cain, Lactalis et Nestlé. Avec près de 23,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016, les industries agroalimentaires (IAA) et le commerce de gros constituent un atout économique régional majeur et bénéficient d'un bassin de 80 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km.

La région Hauts-de-France est la 19ème région européenne pour la valeur totale de sa production qui représente 1,8% de la valeur totale de la production agricole européenne.

## UN TERREAU FAVORABLE AVEC UNE FERTILITÉ EXCEPTIONNELLE DES SOLS EN HAUTS-DE-FRANCE

La richesse agronomique exceptionnelle des terres cultivables de la région, combinée à des conditions climatiques tempérées et favorables aux cultures et à l'herbe, constituent le socle d'une économie agricole et agro-alimentaire puissante et variée (l'indice de fertilité des sols en Hauts-de-France étant supérieur de plus de 15 points à la moyenne nationale).

## UNE RÉGION LEADER DANS DE NOMBREUSES PRODUCTIONS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Les conditions pédoclimatiques très favorables à l'agriculture, associées aux compétences des agriculteurs, ont permis de placer la région en tête de bon nombre de spécialités agricoles. Au total, ce sont 40 productions agricoles différentes pour lesquelles les Hauts-de-France tiennent les 5 premières marches du podium national. Et parmi les plus symboliques, la région est la première de France pour le blé tendre, la betterave sucrière, l'endive, les pommes de terre (plant, consommation, féculé) ou encore les petits pois.

Sur le plan européen, les Hauts-de-France sont une région

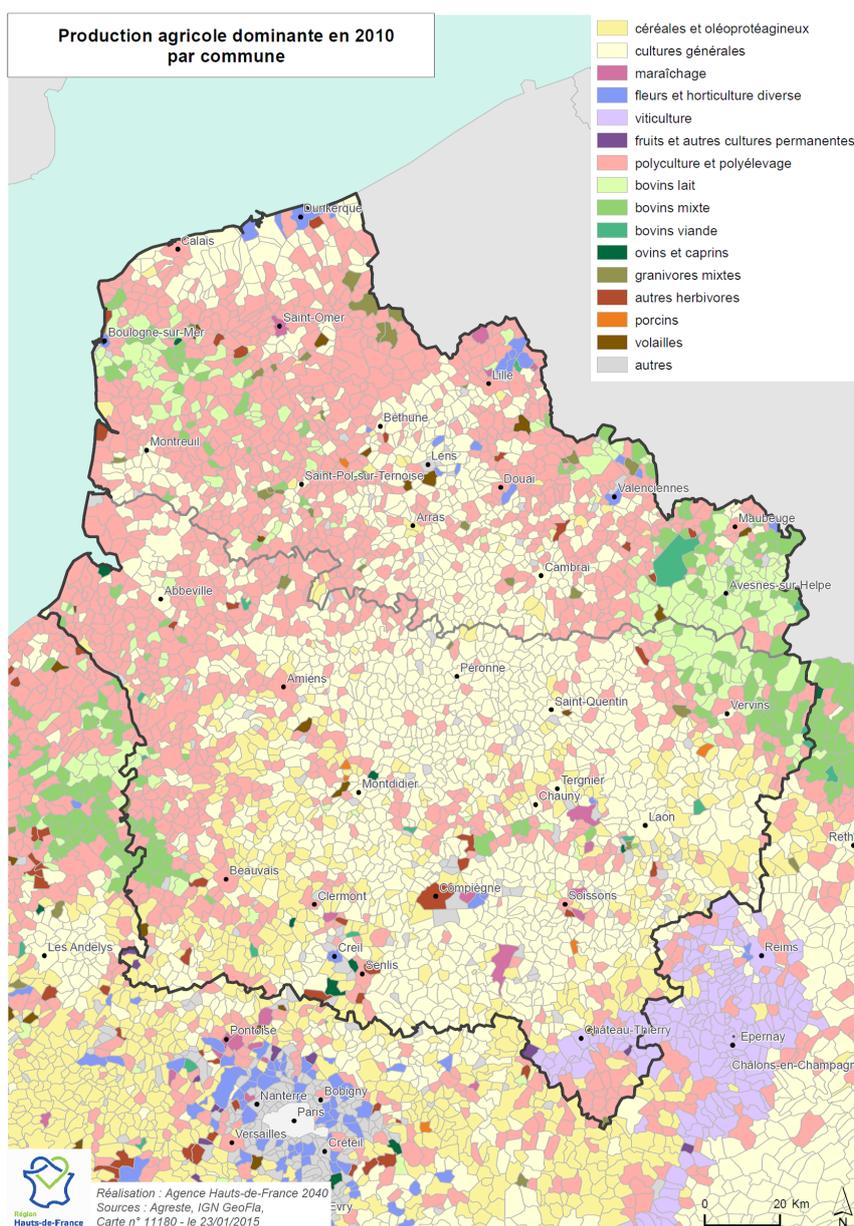
leader dans de nombreuses cultures européennes : 12% de la production européenne de pommes de terre, première région pour la culture du blé tant en production qu'en surface, première région pour la valeur et le volume de la production de betteraves sucrières et 16% des surfaces européennes de cultures énergétiques.

La région n'apparaît par contre pas particulièrement spécialisée dans les productions animales en comparaison avec les autres régions européennes (1,6% du cheptel européen et 628 millions d'euros de production animale soit 0,7% de la valeur de la production européenne).

Le maintien de l'élevage, activité qui peut être rentable, mais qui est aussi plus exigeante que les productions végétales (dans un contexte où la fertilité des sols n'est pas un obstacle à l'arrêt de l'activité d'élevage au profit d'une activité de production végétale), est un des enjeux importants pour les filières agricoles, à la fois en termes économiques, mais aussi de préservation de l'environnement, y compris des paysages.

La diversité des productions de la région, tant les filières végétales que les filières d'élevage, tant les filières alimentaires que les agro-ressources est un atout majeur, qu'il convient de conserver et de valoriser, de même que la diversité des modes de production, la diversité d'organisation des filières et la diversité des circuits de commercialisation, qui va des circuits de proximité et de vente à la ferme aux filières orientées à l'export.

Carte 2 : Production agricole dominante en 2010 par commune

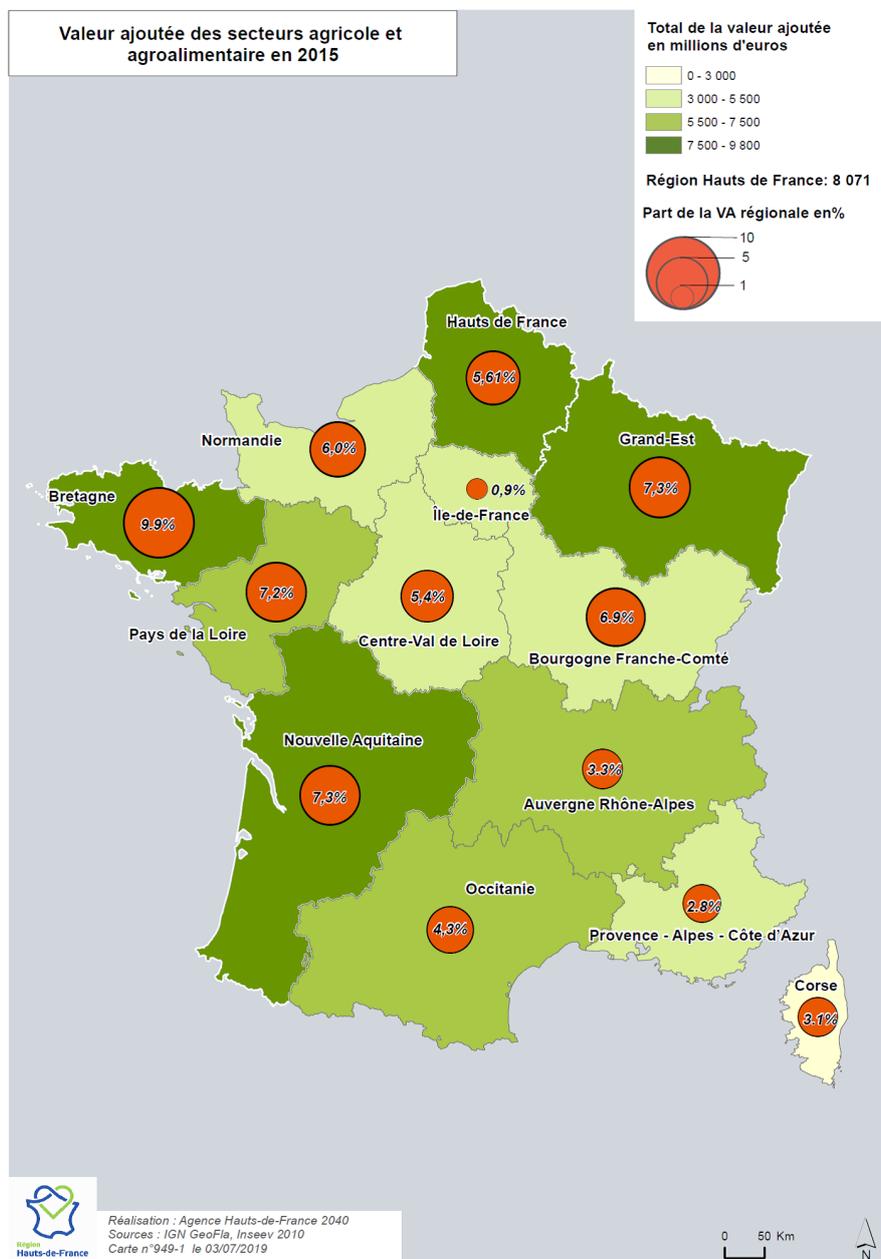


## UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT

La région Hauts-de-France est la quatrième économie agricole et agroalimentaire derrière les régions Nouvelle Aquitaine, Grand-Est et Bretagne : la valeur ajoutée de ce secteur représente

8,071 milliards d'euros (3,053 milliards d'euros pour l'agriculture, et 5,018 milliards pour la branche relative à l'agroalimentaire), soit plus de 10% de la valeur ajoutée nationale relative à ce secteur d'activité. L'économie agricole et agroalimentaire représente 5,8% de la richesse régionale.

**Carte 3 : Carte Valeur Ajoutée des secteurs agricole et agroalimentaire en 2015**



## TROISIÈME RÉGION POUR LES EXPORTATIONS MAIS UNE BALANCE COMMERCIALE DE MOINS EN MOINS EXCÉDENTAIRE

La région est la troisième région exportatrice de produits agricoles et agroalimentaires juste derrière les régions viticoles avec 8,057 milliards d'exportations (contre 8,840 pour la région Grand Est et 9,076 pour la Nouvelle Aquitaine). 16% des exportations des Hauts-de-France sont issues de l'agriculture et de l'agroalimentaire contre une moyenne de 13%. Le volume des importations est également important avec environ 8,030 milliards d'euros, faisant ainsi de la région la deuxième importatrice derrière l'Île de France.

En 2018, les Hauts de France connaissent ainsi un excédent agricole et agroalimentaire de 27 millions d'euros, en recul de 66% par rapport à 2017. La hausse du solde commercial des produits bruts ne suffit pas à compenser l'accélération du déficit commercial pour les produits transformés d'un montant de 423 millions d'euros en 2018. Les échanges sont particulièrement déficitaires pour les préparations à base de poissons et de produits de pêche, la bière et la viande de boucherie. Les exportations sont quant à elles tirées par les productions végétales (1 223 millions d'exportations de céréales et 944 millions de produits amyliés, soit un quart des exportations régionales).

Les échanges commerciaux sont de plus concentrés avec l'Europe qui pèse plus de 84% des échanges commerciaux des Hauts-de-France, contre une moyenne nationale de 72%.

## DES INCERTITUDES LIÉES AU BREXIT

Le Brexit peut avoir un impact non négligeable sur le commerce extérieur régional : les Hauts-de-France représentent une exportation agroalimentaire sur 5 à destination du Royaume-Uni. Pour 8 productions (comme par exemple les aliments homogénéisés et diététiques ou le sucre), les Hauts-de-France génèrent même plus de la moitié des exportations françaises vers le Royaume-Uni. 12% du total des exportations agricoles et agroalimentaires régionales sont à destination du Royaume-Uni.

Les exportations régionales les plus susceptibles d'être impactées par le Brexit sont celles pour lesquelles la destination britannique a un poids relativement important. Le Royaume-Uni représente respectivement 62% et 40% des exportations régionales de pâtes alimentaires et de produits à base de viande. Un « Hard » Brexit aurait donc des impacts significatifs sur ces filières et pourrait nécessiter la recherche de nouveaux débouchés.

## MOINS D'ÉTABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES QUE DANS D'AUTRES RÉGIONS MAIS DES ÉTABLISSEMENTS DE TAILLE PLUS IMPORTANTE

En termes d'établissements, la région se classe en 8ème position en France avec seulement 6% des établissements français (1 412 établissement recensés par l'INSEE sous un code NAF transformation). Seules deux filières se démarquent : la pêche (13% des établissements dans la région, seconde région derrière la Bretagne) et la transformation de pommes de terre (3 établissements spécialisés dans la pomme de terre sur 4 se situent en Hauts-de-France). Cependant, au sein même des filières, la région possède aussi des atouts. C'est notamment le cas pour la production de sucre avec 10 des 25 établissements nationaux se situant en Hauts-de-France.

Si la région a globalement moins d'établissements, en revanche, leur taille est plus élevée par rapport aux établissements des autres régions. En effet, plus de 10% des IAA de 100 salariés et plus sont implantés dans la région. Par ailleurs, les Hauts-de-France font partie des trois régions comptant le plus d'établissements de plus de 250 salariés (36) dont un des deux seuls établissements français à compter plus de 2 000 salariés : il s'agit de Roquette à Lestrem avec 2 865 emplois.

## DES PRATIQUES AGRICOLES QUI IMPACTENT L'ENVIRONNEMENT

Certaines pratiques agricoles peuvent impacter l'environnement. Par exemple, l'azote et le phosphore sont des éléments indispensables à la nutrition des plantes, mais apportés en excès, ils contribuent à la pollution des cours d'eau ou des nappes phréatiques. Dans la région, les livraisons de potasse et de phosphore ont nettement baissé entre les périodes 2012-2017 et 2002-2007 (de l'ordre de 40 %) mais celles d'azote stagnent. Les traitements phytosanitaires, produits chimiques destinés à soigner ou prévenir les végétaux des adventices (herbicides), des maladies (fongicides) ou des ravageurs (insecticides), sont toujours fortement utilisés dans la région, sur les pommes de terre et les betteraves sucrières notamment, mais aussi sur les céréales.

## DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ATYPIQUES

En 2014, les émissions directes de GES de la région s'élèvent à 67,8 Mt éq.CO2 (hors UTCF ; Utilisation des Terres, leurs changements d'affectation et la Forêt), soit 14,8 % des émissions nationales. L'agriculture et la sylviculture constituent le troisième poste d'émissions avec 15,1 % du bilan régional. Ces émissions générées par l'agriculture et la sylviculture ont un profil atypique : les émissions associées à la consommation d'énergie, habituellement majoritaires et surtout composées de CO2 dans la plupart des secteurs, sont ici devancées par les émissions de méthane (CH4) et de protoxyde d'azote (N2O). Au global, les émissions du secteur sont plutôt à la hausse, en raison principalement de l'augmentation de la production végétale. En effet, la gestion des sols par l'épandage et l'apport d'intrants (synthétiques ou non) émet près de deux tiers du total du secteur (61 %), devant le méthane émis par les ruminants (27 %, pour 2 708 kt d'éq.CO2).

Tous les secteurs d'activité consomment de l'énergie, dont l'usage émet la majorité des GES. L'agriculture représente 2% de la consommation d'énergie finale en Hauts-de-France, soit 3,5 TWh, derrière les secteurs résidentiels-tertiaire, les transports et l'industrie.

## UN SECTEUR AGRICOLE ÉMETTEUR MAIS AUSSI ATTÉNUATEUR

Grâce au stockage du carbone dans la biomasse et les sols, mais également par la production d'énergies vertes et de matériaux de construction renouvelables, l'activité agricole contribue à l'atténuation des émissions de GES.

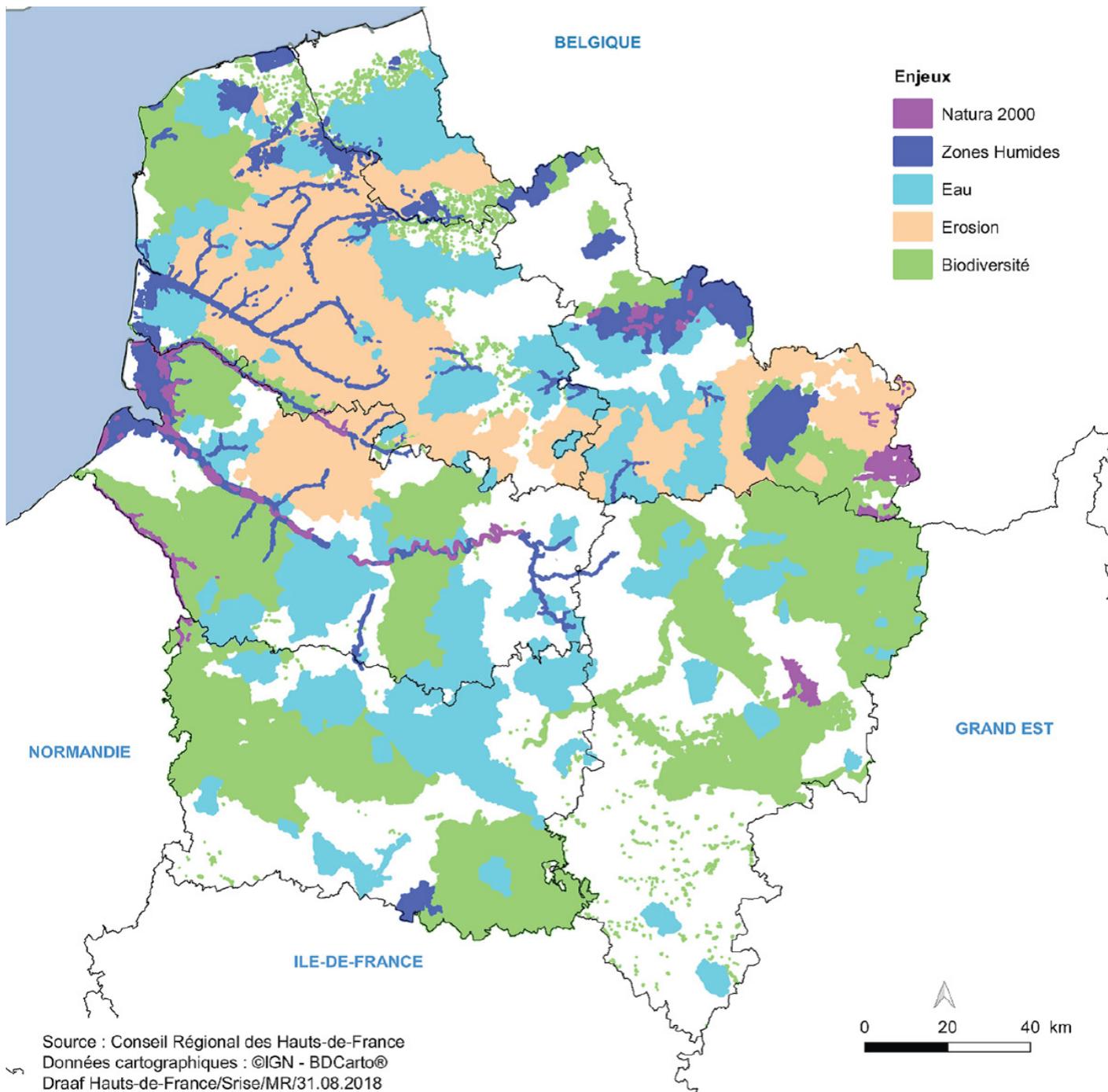
## DE NOUVELLES PRATIQUES POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Des pratiques comme l'agro-écologie, le pâturage, l'agriculture biologique ou l'agroforesterie contribuent au maintien de la qualité des milieux. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les aides pour l'agriculture biologique permettent d'accompagner les agriculteurs dans le développement ou le maintien de telles pratiques. Dans les Hauts-de-France, 1,8 % de la SAU est cultivée en 2018 en agriculture biologique, nettement moins que la part nationale (6,5 %). Fin 2018, les surfaces bio, certifiées et en conversion, s'étendent sur 33 000 hectares, en

nette progression par rapport à 2016 (+25 %). Les légumes secs, les fruits et les plantes aromatiques sont les productions le plus souvent cultivées en agriculture biologique. Les céréales et les oléagineux sont les cultures les moins bien représentées dans la région comme en France mais sont les plus dynamiques en termes de conversion, devant les cultures fourragères. Côté élevage, l'apiculture et la production d'œufs sont les secteurs les plus fréquemment menés en bio tandis que les productions porcine et avicole restent marginales.

La mobilisation des acteurs ayant vocation à accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique est un enjeu majeur.

Carte 4 : Mesures agro-environnementales et climatiques (Maec) par enjeu en 2018



## LA FORÊT QUI OCCUPE UNE FAIBLE SURFACE DU TERRITOIRE RÉGIONAL MAIS QUI REVÊT UNE IMPORTANCE TRÈS PARTICULIÈRE EN TERMES D'AMÉNITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La forêt couvre 431 000 hectares en Hauts-de-France, soit 13% de la surface régionale et à peine 3% de la surface boisée française. Les forêts privées occupent les trois quarts des surfaces boisées de la région comme du territoire national.

La forêt joue un rôle essentiel d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, de prévention de l'érosion des sols, et est source de nourriture et d'habitat pour les animaux.

La filière bois forêt en Hauts-de-France compte 8 800 établissements. Ceux-ci emploient plus souvent des salariés qu'au niveau national. Ainsi, 37 000 salariés sont employés dans cette filière, représentant 8,1 % des effectifs nationaux. Étant une région peu boisée, les Hauts-de-France se singularisent par une importance limitée de l'exploitation forestière. Inversement, l'industrie du papier et du carton y est très présente.

161 entreprises ayant leur siège dans la région Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Trente-huit d'entre elles exercent une activité de sciage. Le nombre d'entreprises forestières et/ou de scieries a été divisé par deux dans la région en dix ans.

## UNE AGRICULTURE POURVOYEUSE D'EMPLOIS POUR LES TERRITOIRES

Le secteur agricole des Hauts-de-France représente 206 000 actifs en 2016, soit 10% des actifs régionaux (avec notamment 91 000 emplois en production dans les exploitations agricoles). En comparaison, l'emploi du secteur agricole représente 1,7 fois les effectifs du secteur de la construction. À elles seules, la production agricole et les activités aval (industries agroalimentaires) totalisent les trois quarts de l'emploi du secteur agricole.

Le secteur est néanmoins soumis à une baisse continue de l'emploi salarié et non salarié lié au renouvellement du tissu productif. Par exemple, dans la région en 2017, 1 300 chefs d'exploitation sont partis à la retraite pour seulement 850 installations. Le besoin du secteur en main d'œuvre reste important : 13 930 projets de recrutement ont été comptabilisés en 2018 dans l'agriculture et plus de 3 750 dans l'industrie agroalimentaire. Les recrutements ne sont cependant pas aisés : un tiers des embauches sont jugées difficiles dans l'agriculture, ce phénomène atteint même les 37% dans l'agroalimentaire. Ce constat incite à développer l'apprentissage : 1 200 contrats d'apprentissage ont été signés au cours de la campagne 2017/2018 en Hauts-de-France soit une augmentation de 10% par rapport à la campagne précédente.

## UN RENOUVELLEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE QUI REPRÉSENTE UN FORT ENJEU À VENIR

57% des dirigeants d'exploitation agricole ont plus de 50 ans. Pour 100 exploitants agricoles de plus de 50 ans, la région compte seulement 35 dirigeants de moins de 40 ans et 7 de moins de 30 ans. À peine la moitié des dirigeants d'exploitation agricole ont bénéficié d'une Dotation Jeune Agriculteur (DJA) lors de leur installation. Parmi les agriculteurs qui n'ont pas bénéficié d'une DJA, 31% des chefs d'exploitations ont pourtant les diplômes nécessaires pour en faire la demande.

## UNE DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS QUI CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

En 2016, le nombre d'exploitations agricoles en Haut-de-France s'établit à 26 100, soit deux fois moins qu'en 1988. Toutefois, la baisse du nombre d'exploitations ralentit depuis 2010. Les régions du Nord de la France, déjà pourvues en grandes exploitations, sont par conséquent moins impactées par ce phénomène. Les exploitations s'agrandissent, contrepartie de la diminution de leur nombre : la surface moyenne s'établit à 85 hectares en 2016, soit une augmentation de 1 hectare par an depuis 2010. La moitié des exploitations a une taille inférieure à 66 hectares. Les exploitations ont une spécialisation économique davantage orientée vers les productions végétales (64 %), seules 23 % sont spécialisées en productions animales. Bien que les exploitations en société soient en augmentation de 4 % depuis 2010, 6 exploitations sur 10 restent des entreprises individuelles de grande dimension économique : 62 % des exploitations agricoles régionales ont un potentiel de production supérieur à 100 000 € annuels contre 43 % en France métropolitaine.

51 500 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations régionales, soit une baisse de -8 % depuis 2016, expliquée par la baisse du nombre d'exploitations. Le chef d'exploitation et sa famille représentent les trois quarts de la main d'œuvre.

Les exploitations agricoles se diversifient : 16 % des exploitations vendent en circuit court en 2016 contre 13 % en 2010, ce phénomène reste toutefois en deçà du niveau national (22 %). Une exploitation sur 10 exerce une activité para-agricole, en stagnation depuis 2010 : travail à façon (34 %), tourisme (23 %), transformation alimentaire (19 %) et production d'énergie (9 %). Les activités para-agricoles sont présentes plus fréquemment chez les éleveurs d'ovins et de caprins, les cultures fruitières et lorsque le chef d'exploitation a moins de trente ans. En générant de la main d'œuvre et de la valeur ajoutée, la diversification agricole contribue au dynamisme des territoires ruraux.

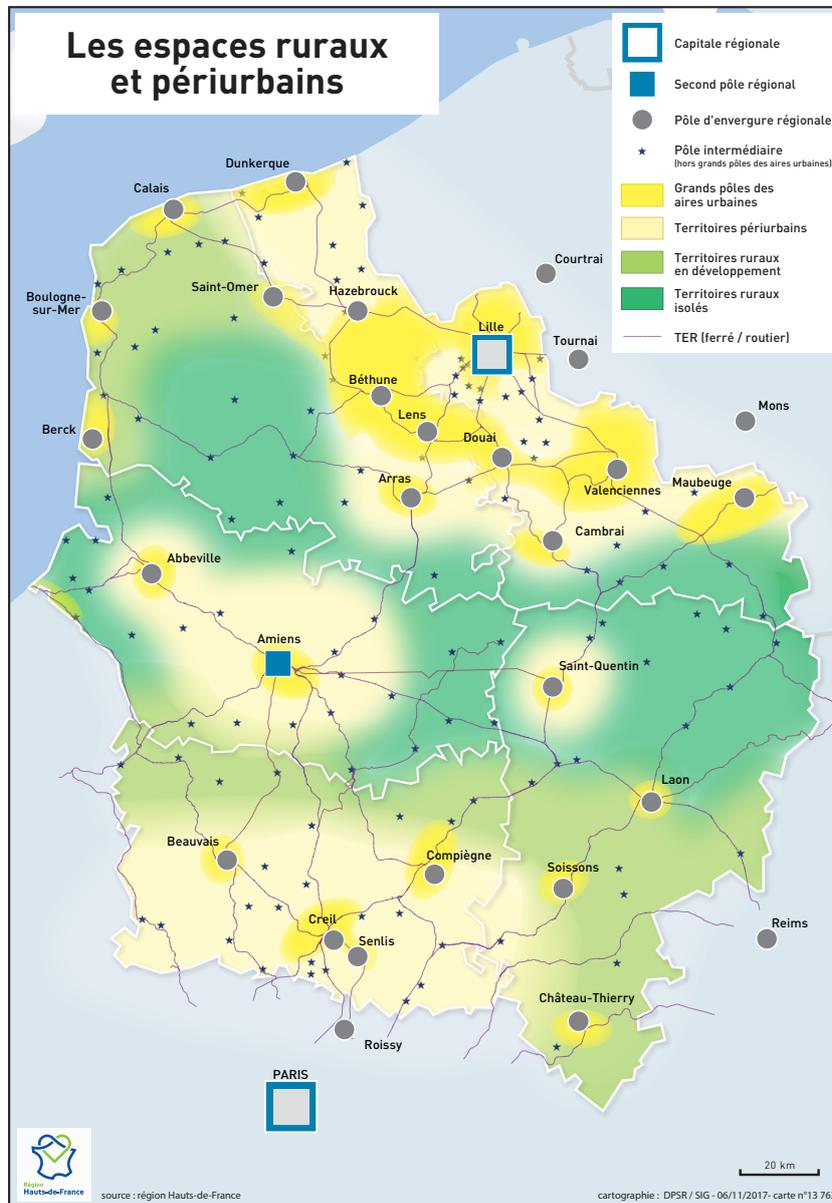


## LES RURALITÉS, DES TERRITOIRES AUX MULTIPLES FACETTES

Les espaces ruraux remplissent des fonctions essentielles à la région : contribution à la qualité de vie et à l'attractivité, vecteurs stratégiques du tourisme, de l'agroalimentaire, de la production d'énergies renouvelables, de l'artisanat, et d'aménités environnementales... la vision stratégique du SRADDET met en évidence la nécessité de préserver et valoriser ces fonctions

en prenant en compte la diversité de la ruralité. Dans ce cadre, trois types d'espaces ruraux ont été identifiés au regard de leurs caractéristiques et enjeux (Carte 5). La stratégie d'aménagement peut s'appuyer sur un maillage des pôles intermédiaires, caractérisés par un bon niveau d'équipements et de services, et représentant une centralité structurante pour leur territoire environnant et complémentaire des grandes agglomérations.

Carte 5 : Les espaces ruraux et périurbains



Rédacteur : [gregory.marlier@hautsdefrance.fr](mailto:gregory.marlier@hautsdefrance.fr)  
(Agence Hauts-de-France 2020-2040) - Service Observation et Prospective

Coordinatrice de publication :  
[sylvie.delbart@hautsdefrance.fr](mailto:sylvie.delbart@hautsdefrance.fr) - (Agence Hauts-de-France 2020-2040)

Retrouvons-nous sur



[regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)



[@hautsdefrance](https://twitter.com/@hautsdefrance)



[regionhdf](https://www.snapchat.com/add/regionhdf)



[region\\_hautsdefrance](https://www.instagram.com/region_hautsdefrance)

[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)

